

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Elan Gestion Alternative

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0010100495 (Part C)

Objectifs et politique d'investissement

Le FCP a pour objectif de gestion, via la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'un gain absolu, c'est-à-dire sans référence à quelque indice que ce soit, avec un objectif de volatilité annuelle moyenne inférieure à 9% sur l'horizon de placement recommandé, principalement par le biais d'organismes de placement collectifs mettant en oeuvre des stratégies de gestion à « rendement absolu ». L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. L'OPC n'est pas géré en référence à un indice. L'objectif de gestion mentionné est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché de la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du FCP.

Le FCP est investi de 50% à 100% de l'actif dans des stratégies de gestion à « rendement absolu » (de type alternative et/ou d'allocation) appliquées à toutes les classes d'actifs financiers (actions, taux, devises ou indices de contrats à termes sur matières premières), par le biais d'investissements en parts ou actions d'OPC. Le FCP peut être exposé jusqu'à la totalité de son actif aux OPC spécialisés dans les pays hors OCDE, y compris les pays émergents, et aux OPC spécialisés en petites/micro capitalisations.

Le FCP peut également investir de 0% à 50% de l'actif dans des OPC monétaires et monétaires court terme, afin de réduire son exposition aux stratégies de gestion à rendement absolu en cas d'anticipations défavorables de la société de gestion.

Les stratégies à rendement absolu auxquelles le fonds pourra s'exposer seront des stratégies « Long/Short equity » (entre 0 et 70% de l'actif) (visant à gérer simultanément des positions acheteuses sur titres à potentiel de hausse et vendeuses sur titres à potentiel de baisse avec la possibilité de faire varier l'exposition nette au marché selon le scénario économique), « Arbitrage /

Relative Value » (entre 0 et 50% de l'actif) (visant à exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs), « Global Macro » (entre 0 et 50% de l'actif) (visant à prendre des positions sur tous types d'actifs en fonction d'anticipations macroéconomiques internationales), « Systématiques » (entre 0 et 50% de l'actif) (visant à exploiter différentes caractéristiques de marché (tendance, volatilité, retour à la moyenne, ...) en s'appuyant sur des algorithmes et une exécution automatisée) ou « Situations Spéciales »/« Event-Driven » (entre 0 et 50% de l'actif) (visant à exploiter les relations entre prix de valeurs concernées par des opérations de fusions/acquisitions, de restructuration de capital, etc.).

Le processus de sélection des fonds sous-jacents s'appuie sur une analyse quantitative (calcul d'attribution des performances, calcul d'indicateurs de risques...) et qualitative (solidité des organisations, qualité des équipes et de la gestion du risque notamment opérationnel...).

Le FCP pourra aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de change. L'investisseur reste néanmoins exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : deux jours ouvrés avant 10h00 avant la date de la VL d'exécution auprès de CACEIS BANK. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 3 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de cet OPCVM est de 3 (volatilité comprise entre 2% et 5%) et reflète principalement son exposition à des stratégies de rendement absolu sur les marchés internationaux.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

• La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

• Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,75%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	3,27%
--------------------------------------	-------

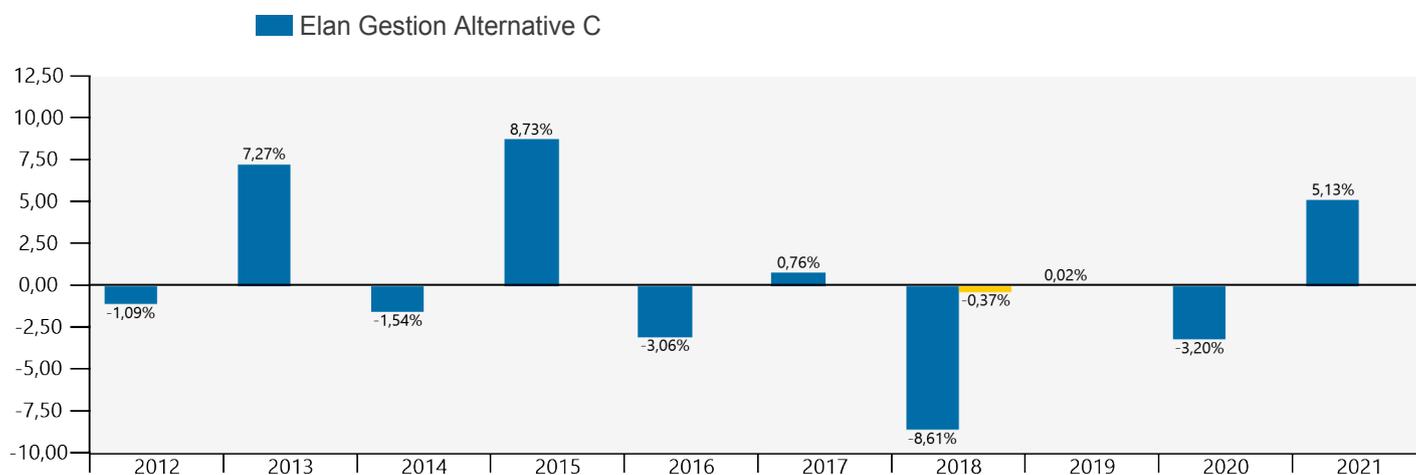
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2002.

La Part a été créée le 16/05/2002.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Caceis Bank.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Pas d'indicateur de référence.

Transformation en nourricier de R Opal Capital Appréciation le 09.01.2015

Transformation en fonds de fonds le 21.10.2016. Les performances antérieures à cette date ont donc été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : <https://am.eu.rothschildandco.com>

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet <https://am.eu.rothschildandco.com>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.